

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION I – IDENTIFICATION ET DONNÉES RELATIVES AU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : Mosquito-LESS **Date de mise en vigueur :** le 1^{er} janvier 2015

CATÉGORIE SIMDUT: Contrôle des moustiques **Code :** 1253-1,1253-20,1253-250,1253-1000
Produit non contrôlé par SIMDUT
Répond aux critères de Santé Canada concernant la réglementation sur les pesticides, critères pour produits naturels ; aucun permis requis.

CLASSIFICATION TMD : Le transport n'est pas réglementé.

NOM ET ADRESSE DU FABRICANT :

Alex Milne Associates Ltd.
1870 Albion Road, Unit #3
Etobicoke, Ontario M9W 5T2
(416) 742-4911

FICHE PRÉPARÉE PAR LE FABRICANT.

NO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II – COMPOSITION - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS : #CAS	% poids	ACGIH-TLV	CL50	DL50
Aucun selon les critères SIMDUT				

SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition (°C): 100	Gravité spécifique (H2O=1)	1,00
Tension de vapeur (mm de Hg) : non disp.	Pourcentage de volatilité (%poids)	91
Densité de la vapeur (air=1) semblable	Taux d'évaporation (eau=1)	semblable
Solubilité dans l'eau : soluble	pH (tel de fourni) :	7,5
État physique : liquide	Viscosité :	non disp.
Apparence et odeur : liquide opaque blanc, forte odeur d'ail		

SECTION IV – DONNÉES SUR L'INCENDIE ET L'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ :	Ininflammable
POINT D'ÉCLAIR :	Sans objet
LEL (seuil minimal d'inflammabilité) :	Non disponible
UEL (seuil maximal d'inflammabilité) :	Non disponible
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :	Oxydes de carbone
MÉTHODE/MOYEN D'EXTINCTION :	Comme pour les matières environnantes
DANGERS INHABITUELS :	Aucun identifié présentement

SECTION V – RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE :	Stable
INCOMPATIBILITÉ :	Agents d'oxydation forts
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Aucun identifié présentement

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit : Mosquito-LESS

Code : 1253-1,1253-20,1253-250,1253-1000

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION : Yeux, Ingestion

RÉACTIONS À LA TOXICITÉ AIGÜE:

Yeux : Tout contact avec les yeux peut causer une irritation légère à modérée.

Ingestion : Peut faire vomir, peut causer des maux de tête et problèmes nécessitant des soins médicaux.

RÉACTIONS À LA TOXICITÉ CHRONIQUE :

Généralement, aucun problème de santé.

PROPRIÉTÉS IRRITANTES : Ce produit n'est pas dangereux selon les critères SIMDUT.

SENSIBILISATION DES VOIES RESPIRATOIRES : Aucune donnée disponible

EFFETS CANCÉROGÈNES : Données incomplètes disponibles

EFFETS TÉRATOGENES : Données incomplètes disponibles

EFFETS MUTAGÈNES : Données incomplètes disponibles

MATIÈRES SYNERGISTES : Aucune donnée disponible

SECTION VII – MESURES PRÉVENTIVES

GANTS : Gants en caoutchouc ou latex.

YEUX : Lunettes de protection étanches pour éviter toute possibilité de contact direct avec les yeux.

PROTECTION RESPIRATOIRE : Un appareil respiratoire n'est généralement pas requis si la pièce est bien ventilée et aérée.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE : Selon les exigences de l'employeur.

CONTRÔLES TECHNIQUES : Aération générale/ventilation localisée généralement suffisante.

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT : Avant de commencer le nettoyage, veuillez lire les données sur les risques énoncées ci-dessus.

Les fuites peuvent être absorbées avec un absorbant sans réaction et les matières placées dans des contenants hermétiques appropriés correctement étiquetés. Empêcher les grands déversements de pénétrer les drains et les cours ou voies d'eau.

Communiquer avec le numéro d'urgence ou le fournisseur pour obtenir des conseils à ce sujet.

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS : Réviser et respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer les déchets.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans des contenants hermétiques. Garder à l'abri des matières incompatibles.

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer à l'eau courante pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

PEAU : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

INHALATION : Emmenez la personne incommodée à l'air frais. Si des symptômes persistent, consulter un médecin.

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche avec de l'eau ; boire au moins deux verres d'eau. Consulter un médecin. Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne qui s'est évanouie, perd conscience rapidement ou qui a des convulsions.

FICHE SIGNALÉTIQUE

EXONÉRATION

Les renseignements et les données contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenus de sources considérées techniquement fiables et exactes. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité en cas de pertes, blessures ou dommages indirects qui pourraient survenir, associés avec l'usage de ce produit. Aucune garantie n'est donnée, expresse ou implicite.